

COMMUNE DE BONNEMAIN

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de conseillers absents : 02
Nombre de pouvoirs : 02
Date de convocation : 22/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBRET, Maire.

PRESENTS : LEBRET Loïc, ROMÉ Cyril, HERVEÏC Sylvaine, PATRIZI Guillaume, HORVAIS Monique, LEROY Liliane, TOUFFET Marlène, SOREL Guillaume, JENOUVRIER Anne-Sophie, PORÉE Sébastien, CRESSANT Boris, BEGASSE Marie, SOUQUET Florian, JACQUEMIN Bruno, RIOU-LEBRET Pierre-Yves, MOULIN Séverine et RONCIERE Lydie.

Absents excusés : LE FUR BASLÉ Frédérique, LAUNAY Jean-Dominique,

Pouvoir : LE FUR BASLÉ Frédérique à PATRIZI Guillaume, LAUNAY Jean-Dominique à ROMÉ Cyril.

Secrétaire de séance : TOUFFET Marlène

OBJET D_75_2020 : AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL (AFAFE) SUR LE BASSIN VERSANT DE BEAUFORT : CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que par lettre du 1^{er} juillet 2026, Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine l'a invité à faire procéder par le conseil municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 1^{er} septembre 2026, soit plus de 15 jours avant ce jour et a été inséré dans les journaux suivants : Ouest France du 7 septembre 2026, Pays Malouin du 10 septembre 2026 et publié sur le site internet de la commune de Bonnemain.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

- Monsieur Jean-Jacques AUBRY
- Monsieur Jérôme CITRÉ,
- Monsieur Patrice DELAMAIRE
- Monsieur Claude RIVIERE
- Madame Christiane RENAUDINEAU née RIVIERE
- Madame Marie-Claire LECORVAISIER née DAUMER

Qui ont atteint leur majorité, jouissent de leurs droits civils et sont de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Aucun conseiller municipal ne se porte candidat en séance.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée :

- Jean-Jacques AUBRY

- Jérôme CITRÉ
- Patrice DELAMAIRE
- Monsieur Claude RIVIERE
- Madame Christiane RENAUDINEAU née RIVIERE
- Madame Marie-Claire LECORVAISIER née DAUMER

Monsieur le Maire rappelle que le 5 juin 2026, le Conseil Municipal a élu trois propriétaires pour la commission de l'AFAFE de Mireloup et propose d'élire les mêmes personnes pour cette commission. Il est alors procédé à l'élection à bulletins secrets, dans les conditions fixées à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____ 0
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____ 19
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____ 0
 d. Nombre de suffrages blancs _____ 0
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] _____ 19
 e. Majorité absolue _____ 10

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AUBRY Jean-Jacques	19	dix-neuf
CITRÉ Jérôme	19	dix-neuf
DELAMAIRE Patrice	18	dix-huit
RENAUDINEAU Christiane	1	un
RIVIERE Claude	0	zéro
LECORVAISIER Marie-Claire	0	zéro

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux au cours du 1^{er} tour, Monsieur AUBRY Jean-Jacques et Monsieur CITRÉ Jérôme sont élus membres titulaires et Monsieur DELAMAIRE Patrice est élu membre suppléant.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Marlène TOUFFET

Loïc LEBRET